Lycée Jacques Monod -Lescar

ASSOCIATION SPORTIVE "LES GLYCINES "

L'ELEVE

EN M'INSCRIVANT A L'ASSOCIATION SPORTIVE
JE M'ENGAGE A :

- Etre présent(e) à toutes les compétitions du calendrier
- A faire le maximum pour être présent(e) aux entraînements.
- A prévenir le professeur en cas d'absence.
- A représenter dignement mon établissement et avoir un comportement Fair Play adapté au sport scolaire.

N° de portable de l'élève : Signature de l'élève

COTISATION ANNUELLE 20 EUROS (pour licence, assurance et transport)

Activité (s) souhaitée (s) :

Règlement : ☐ chèque à l'ordre « association sportive les glycines »

☐ Espèce

POUR INFORMATION

Depuis la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 "***Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires***" .Ceci le dispense de présenter un certificat médical pour obtenir sa licence UNSS dans le cadre de l'association sportive scolaire.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) ……père, mère, tuteur, représentant légal (1) autorise

(2) ……..né(e) le …… classe :……..

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée J Monod Lescar
- Autorise mon fils, ma fille à effectuer seul(e) par son moyen de transport habituel ou en bus IDELIS (ticket fourni par l'association sportive) les trajets vers l'agglomération paloise, le mercredi après-midi dans le cadre de l'association (3).
- Certifie avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (disponibles sur le site du lycée).
  Possibilité de souscrire des garanties complémentaires IA Sport+ (détail disponible sur le site du lycée)
  ❒ Désire y souscrire (cotisation supplémentaire) ❒ Ne désire pas y souscrire
- Certifie avoir lu et adhérer au règlement intérieur de l'association sportive (disponible sur le site du lycée).
- Autorise la diffusion sur le site Internet du lycée de photos prises dans le cadre des rencontres sportives (3).
- **AS VOLLEY** : Certains entrainements auront lieu au collège Simin Palay de Lescar sous la responsabilité d'un professeur EPS du collège (une convention a été signée entre les deux établissements).
  Accepte cette organisation et autorise mon enfant à effectuer seul les trajets aller-retour jusqu'au collège(3).
- En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille sera avertie (*un élève mineur ne pourra quitter l'hôpital qu'accompagné de la famille).*
  - Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre en cas d'accident toute mesure dictée par l'urgence (3).

  N° de téléphone à contacter en cas d'accident ……

  ……
  - Signaler toute allergie et/ ou maladie importante de votre enfant : ……

  ……
  - Votre enfant fait il l'objet d'un PAI (1) : oui non

Fait à ……le ……

Signature du responsable

(1) – Rayer la mention inutile
(2) – Indiquer nom - prénom du licencié
(3) –Rayer si refus d'autorisation